

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette **6211-24-085**

Québec, le 4 décembre 2015

Monsieur Sébastien Ross, biologiste M. Sc.
Directeur de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
92, 2^e Rue Ouest, bureau 207
Rimouski (Québec) G5L 8B3

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des
Basques et de Rimouski-Neigette**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29 et 30 septembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet en annexe une série de questions additionnelles.

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. **Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le mardi 8 décembre 2015 à 15 h 30.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission

ANNEXE 1

1. En référence à la réponse de Transports Canada (DQ10.1), est-ce qu'à votre connaissance, des radars permettant de détecter la présence d'oiseaux et d'arrêter momentanément des éoliennes à certains moments afin de réduire leur mortalité sont utilisés au Québec ou ailleurs dans le monde ? Est-ce que l'efficacité de ce type d'équipement a été démontrée ? S'agit-il d'une mesure d'atténuation qui pourrait être pertinente pour concilier la protection des paysages nocturnes et la faune ailée dans un projet de parc éolien comme celui de Nicolas-Riou ?
2. Y a-t-il une unité d'aménagement forestier qui couvre le TNO Lac-Boisbouscache?
3. Dans l'état actuel de la forêt de ce TNO, quand prévoit-on y faire de nouvelles coupes et sur quelles superficies?
4. Donner un historique de l'exploitation forestière dans ce territoire et de son étendue.